

**Ministère
de l'Agriculture,
des Pêcheries
et de l'Alimentation**

Québec 

PRÉSENTATION DE

M. MICHEL BOISCLAIR, DIRECTEUR RÉGIONAL ADJOINT

DIRECTION RÉGIONALE OUTAOUAIS-LAURENTIDES, SECTEUR LAURENTIDES

À la commission du BAPE

sur le développement durable de la production porcine

Le 13 janvier 2003 à Lachute

La production porcine et la région

Comme vient de le démontrer le Portrait bioalimentaire régional, la région des Laurentides présente une grande diversité des productions agricoles. La production porcine est répartie dans un nombre restreint d'entreprises et atteint généralement une taille inférieure à la moyenne provinciale. Le secteur porcin est donc loin derrière d'autres productions comme les productions horticoles, la production laitière et la production bovine.

La situation qui règne actuellement dans la région fait en sorte que seulement trois municipalités sur un total de 78 municipalités dans les Laurentides figurent à l'annexe 2 du Règlement sur les exploitations agricoles comme zones d'activité limitée (Saint-Jérôme, Sainte-Sophie et Sainte-Agathe-des-Monts).

Les intervenants en agroenvironnement

Le personnel qui compose l'équipe du MAPAQ dans la région est donc appelé à passer la plus grande partie de son temps auprès des éleveurs laitiers et bovins ainsi qu'auprès des entreprises maraîchères et fruitières de la région. Des 17 conseillers professionnels et techniques de la région, nous consacrons l'équivalent de 9 personnes à temps complet à l'agroenvironnement et l'équivalent de 4 personnes dédiées aux productions horticoles. Les autres ressources humaines travaillent en transformation alimentaire, en marketing, en aménagement du territoire et en communication.

On a vu ce qui existait comme clubs au 31 mars 2002 avec la présentation du portrait bioalimentaire; il s'est ajouté un quatrième club cette année. On a donc maintenant quatre clubs agroenvironnementaux qui disposent de six agronomes travaillant avec les 146 membres actuels de ces regroupements. Ce sont les clubs agroenvironnementaux suivants : Groupe-Conseil agricole des Hautes-Laurentides, Club Profit-Eau-Sol, Club agroenvironnemental d'Argenteuil et Club Bio-Action des Laurentides. Parmi ces six professionnels de clubs, cinq ont leur bureau dans les locaux du Ministère, une façon de faire qui permet des communications efficaces et une complémentarité entre les professionnels du Ministère et ceux des clubs. Cela permet de réaliser conjointement diverses activités de sensibilisation et d'information en agroenvironnement.

L'UPA dispose également d'un agent en agroenvironnement qui collabore avec nos professionnels dans l'organisation d'activités de sensibilisation et d'information en agroenvironnement qui encouragent les bonnes pratiques agroenvironnementales.

Les interventions en agroenvironnement

Bien que notre action dans le secteur de l'environnement remonte à plusieurs années, notre stratégie a été révisée en 2000. Se basant sur une analyse de notre situation, notre plan d'action agroenvironnemental actuel s'appuie sur deux grandes problématiques environnementales : les rejets localisés d'azote et de phosphore et les charges diffuses dans l'environnement.

Autour de ces deux éléments liés à des problématiques régionales, notre stratégie s'applique à promouvoir plusieurs formes de pratiques culturales durables et une saine gestion des élevages.

Revoyons succinctement nos principales interventions.

Notre action est d'abord orientée pour favoriser un entreposage et une manutention sécuritaires des déjections animales. La présence importante de nos conseillers sur le terrain pour guider les entreprises, combinée à un ensemble de rencontres d'information technique et de démonstration pratique, vise essentiellement ce premier volet d'intervention.

Pour l'année 2001-2002, dans ce premier secteur d'intervention, nous avons donné 220 conseils techniques à 68 entreprises, de manière à les amener à se conformer aux normes du Règlement sur les exploitations agricoles. Ces interventions comprennent la gestion des fumiers, l'orientation et le développement des entreprises et les investissements agroenvironnementaux, et ont été menées au moyen du Programme Prime-Vert. Pour l'année actuelle, soit 2002-2003, nous avons subventionné 39 projets d'entreposage des déjections animales. L'aide versée s'élève à 2,1 millions de dollars pour des investissements admissibles de 2,6 millions.

Nous favorisons en deuxième lieu le recours aux plans agroenvironnementaux de fertilisation ainsi qu'aux plans de fertilisation intégrée pour amener les exploitations agricoles à prendre en compte la valeur fertilisante des fumiers dans leur planification de fertilisation des cultures. Dans ce domaine, les conseillers des clubs agroenvironnementaux offrent un service de premier niveau alors que les conseillers du Ministère sont particulièrement actifs dans les activités de sensibilisation de groupe comme les conférences, les études au champ et les projets de transfert technologique.

Chaque année, nous avisons par écrit toutes les entreprises visées par les échéanciers du Règlement de leur obligation de disposer d'un plan agroenvironnemental de fertilisation.

Nous nous préoccupons en troisième lieu des pratiques de conservation des sols en réalisant chaque année des essais au champ pour démontrer les techniques de pointe et effectuons plusieurs visites guidées avec des groupes d'agriculteurs qui peuvent ainsi prendre connaissance d'exemples terrain de sites respectant les règles de conservation de l'eau et du

sol. Avec ces actions, nous avons amorcé en 2002, de concert avec l'UPA, un important projet d'encadrement technique, ferme par ferme, pour conseiller les agriculteurs sur les meilleures pratiques agricoles, adaptées en fonction d'un diagnostic personnalisé sur la pollution diffuse. Notre objectif est de joindre 100 entreprises d'ici 2005. Ce projet qui implique les conseillers du MAPAQ et ceux des clubs et de l'UPA est un autre exemple de l'approche de réseautage que nous utilisons dans la région.

Dans ce domaine, nous avons entrepris depuis juin 2002 un projet structuré avec les entreprises d'une partie du bassin versant du ruisseau Lacorne, de concert avec la municipalité de Sainte-Anne-des-Plaines. Le projet est une initiative des producteurs et regroupe une vingtaine de producteurs agricoles des secteurs laitier, maraîcher et bovin. Le Club Profit-Eau-Sol est impliqué dans ce projet avec le Ministère et une bonne partie des agriculteurs localisés dans ce sous-bassin ont été visités l'été dernier par un agronome. Chaque entreprise concernée bénéficiera d'un appui technique et financier de manière à réaliser, en groupe, plusieurs interventions de nature à favoriser une amélioration globale du sous-bassin.

Une quatrième intervention importante pour la qualité de l'eau et du sol est la promotion de la lutte intégrée contre les maladies et les ravageurs des cultures. Ces actions touchent, cette fois-ci, les productions horticoles. Nous nous efforçons de soutenir les horticulteurs pour mieux identifier les ennemis des cultures, utiliser de manière rationnelle les pesticides et ainsi contribuer à réduire les risques de dérive des produits vers l'environnement. Un grand nombre de visites terrain sont effectuées par le personnel du Ministère et des clubs d'encadrement technique et de dépistage. Des outils comme les avertissements phytosanitaires, le piégeage des insectes, les stations météorologiques et les messages de prévision des ennemis des cultures sont utilisés dans le but de réduire l'utilisation des pesticides.

Dans le cadre du Réseau d'avertissement phytosanitaire, les conseillers du Ministère assurent une veille des ennemis des cultures et visitent régulièrement 60 entreprises horticoles inscrites dans l'un ou l'autre des réseaux suivants : pommiers, petits fruits et légumes. Les clubs d'encadrement technique et de dépistage des ennemis des cultures qui desservent actuellement 63 entreprises horticoles sont le Club Pomme-Plus, le Club Enviro-Pom et le Club maraîcher APL-Laurentides.

Conclusion

Toutes ces interventions visent à favoriser la promotion d'une agriculture durable et misent sur la diffusion de l'information de pointe, l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement et l'introduction de techniques et technologies éprouvées pour la protection du milieu. Au total, 660 participants ont assisté en 2001-2002 aux activités de sensibilisation et d'information en agroenvironnement dans les Laurentides.